

DIVISION DE L'ENCADREMENT, DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

DIEPAT11/526-689 du 11 avril 2011

MOUVEMENT DES DIRECTEURS-ADJOINTS CHARGES DE SEGPA DE COLLEGE AU TITRE DE L'ANNEE 2011-2012

Référence(s) : Décret n°81-482 du 8 mai 1981 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les directeurs-adjoints chargés de SEGPA
Mesdames et Messieurs les principaux de collège dotés de SEGPA
Messieurs les Inspecteurs d'Académie Directeurs des Services Départementaux de
l'Education Nationale

Affaire suivie par : Mme Véronique GUISTETTO – DIEPAT 3.02
Tel : 04 42 91 73 71 – Fax : 04 42 91 70 06
Mèl : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous informe que le mouvement des directeurs – adjoints chargés de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté de collège aura lieu dans le courant du mois de **JUIN 2011**.

Les demandes de mutation seront établies à l'aide du formulaire ci-joint.

Elles seront déposées auprès des chefs d'établissements et transmises pour le **JEUDI 19 MAI 2011** à l'Inspection Académique.

Je rappelle que le nombre de vœux est limité à 6.

Les Inspections Académiques, après avoir porté leurs avis, m'adresseront l'ensemble des demandes de mutation accompagnées d'un bordereau nominatif ainsi que la fiche informatique individuelle de synthèse de chaque candidat pour le **MERCREDI 8 JUIN 2011**.

Attention : nouveauté à la rentrée scolaire 2011 :

Les dispositions ministérielles publiées au BOEN n° 29 du 22 juillet 2010 s'appliquent à la rentrée scolaire 2011. Les postes dans les EPLE labellisés CLAIR seront pourvus sous forme de PRP (postes à responsabilités particulières) qui permettront une affectation sans considération de barème, après entretien et avis favorable du chef d'établissement (y compris par canal téléphonique). Les personnels intéressés par une affectation dans ce type d'EPLE sont invités à joindre à leur dossier de mutation toute pièce utile pour un examen approfondi de leur demande et à expliciter leurs motivations.

La fiche du poste vacant (cf segpa du Clg François Raspail à Carpentras) est jointe à la présente circulaire.

La mobilité des personnels de ces établissements ne pourra être envisagée qu'au terme de plusieurs années de fonction dans leur poste, une durée de 5 ans constituant l'optimum pour l'établissement.

Vous trouverez à titre indicatif, la liste des postes vacants à la prochaine rentrée, mais tout poste peut être sollicité.

Signataire : Fabrice GERARDIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines.

DEMANDE DE MUTATION DE M :

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

Date :

Signature

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE :
(Enseignement spécialisé) :

Date :

Signature :

DEMANDE DE MUTATION DE M :

AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE, DSDEN :

Date :

Signature :

AVIS DU RECTEUR :

Date :

Signature :

Cette fiche doit parvenir par la voie hiérarchique au Rectorat d' Aix-en-Provence DIEPAT 3.02 pour le **mercredi 8 juin 2011**.

Pour les candidats issus d'autres académies, ceux-ci devront joindre leurs 2 dernières fiches de notation administrative.

RENTREE SCOLAIRE 2011

**MOUVEMENT DES DIRECTEURS-ADJOINTS
CHARGES DE S.E.G.P.A.**

Liste des Postes Vacants à la Rentrée Scolaire 2011

BOUCHES DU RHONE (13):

AUBAGNE :

- SEGPA- CLG LOU GARLABAN

ISTRES:

- SEGPA- CLG ALPHONSE DAUDET

VAUCLUSE (84):

AVIGNON:

- SEGPA- CLG ANSELME MATHIEU

CARPENTRAS :

- SEGPA- CLG FRANCOIS RASPAIL (labellisé CLAIR)

FICHE DE PROFIL DE POSTE DIRECTEUR ADJOINT DE SEGPA EN PROGRAMME CLAIR

Domaine d'activité :	EPLE du programme CLAIR
Intitulé de l'emploi :	poste de DIRECTEUR DE SEGPA Collège François Raspail Avenue André de Richaud 84200 Carpentras catégorie financière : 4

Implantation géographique :	
Académie :	Aix-Marseille
Ville :	Carpentras
Code postal :	84200

Environnement de l'emploi

- Contexte externe et interne de l'établissement : Le collège Raspail compte 589 élèves dont 96 en Segpa et 10 en ULIS. L'établissement se situe en zone urbaine, contre la cité des Amandiers d'où un peu moins de 20% des élèves proviennent. Plus de 80% des élèves viennent de villages et la plupart sont transportés. De nombreux partenariats existent avec les collectivités, les centres sociaux, la police et différents acteurs de la vie locale, ce qui permet de se concerter et d'avoir une vue d'ensemble plus juste sur les problèmes de violence ou d'incivilités survenant occasionnellement, essentiellement pendant la nuit ou les vacances à certaines périodes. Nous avons eu en effet une série d'incendies durant janvier 2010, dans toute la ville de Carpentras, se répercutant sur le collège (salle des professeurs, voiture de fonction du conseil général...). Ces incidents ont généré un climat d'insécurité. Depuis la rentrée 2010, nous disposons d'un référent sécurité en qui nous avons entière confiance. Pour l'instant, les retours sont très positifs. Nous venons aussi d'entrer dans le cadre d'un programme CLAIR, que nous sommes en train de construire. La communauté éducative semble actuellement favorable à ce dispositif. Par ailleurs, l'équipe de direction a mis en place, avec les professeurs, de nouvelles règles communes de fonctionnement dans le domaine de la vie scolaire, du respect, des rituels, etc... Pour l'instant, les effets semblent bénéfiques.
- Spécificités : En ce mois de rentrée scolaire 2010, le climat semble plus serein. Les professeurs, les parents et les élèves semblent satisfaits du collège, même si nous continuons à être vigilants quant aux éventuels incidents pouvant survenir à tout instant. Le collège est aussi très riche en projets dans le cadre des orientations du projet d'établissement. Les professeurs mettent en place de nombreuses actions et dispositifs d'accompagnement des élèves, à l'image de Cimentmath ou Dyna'mots, permettant de former des groupes d'élèves par compétences, sur des périodes courtes. Les nombreuses actions et dispositifs ont d'ailleurs permis d'augmenter de façon très significatif le nombre de reçus au brevet, ainsi que les options (passage de 67% à près de 80% en l'espace de 4 ans). Une des spécificités du collège concerne aussi l'Association Sportive qui est très dynamique (elle a remporté 2 fois de suite le Trophée départemental des A.S.). Nous avons aussi une section Rugby, une classe bilangues (Allemand), une option sciences dans le cadre du dispositif PASS, un projet « Ecole innovante » sur deux ans, en partenariat avec une société d'informatique, un accompagnement éducatif qui fonctionne bien, etc...

Les indicateurs de l'établissement sont accessibles sur le site académique de l'académie d'Aix-Marseille : <http://cap.agr.ac-aix-marseille.fr/accueil/index.php>

Description des compétences attendues

- Compétences :

- Avoir une expérience confirmée de la gestion d'une Segpa
- Savoir fédérer les différents acteurs de la Segpa et du collège autour de projets liés au projet de l'établissement
- Etre structurant pour les enseignants et les élèves
- Bien connaître les différents organismes et dispositifs de l'enseignement adapté
- Etre capable de se créer un réseau de travail avec les partenaires extérieurs (IME, MDPH, SESSAD...)

- Capacités et attendus spécifiques du poste :

- Travailler de façon concertée avec l'équipe de direction et le service de vie scolaire
- Travailler en adéquation avec le fonctionnement du collège
- Etre disponible et se sentir impliqué dans la gestion d'événements pouvant survenir au collège, savoir appréhender et gérer l'imprévu
- Etre capable de trouver des solutions d'orientation pour les élèves de Segpa, grâce à la création d'un réseau professionnel
- Savoir favoriser les prises d'initiative des enseignants
- Disposer d'aptitudes relationnelles
- Savoir s'approprier et faciliter la mise en œuvre des orientations nationales
-

- Stabilité dans le poste pour une durée de 5 ans
- Savoir conduire des projets et accompagner des expérimentations

Précisions particulières relatives au poste

- Régime indemnitaire (NBI, indemnité ZEP)
- Expérience de l'éducation prioritaire : indispensable